

Translat de l'original en françois

Copie de l'original
faite en 16 fev.
de 1557 en vingt etc.

Copie

Le prince d'Orange Contre de Nassau. Vro Schyrr
et Baron de Breda. Dues de Brabant, de Luxembourg, de Bouvignan
de Namur et de Hesbaye, Lieutenant general pour le
maître de l'artillerie de Hollande, de Zélande, et de Flandres

bons et discrets amis singuliers. Comme nous ne doutons
vous estre assez memoratif de quelle singuliere diligence et
fidelite vous iurons de tout temps traictee. Suiuant les commandemens
et commissions a nous par la maite de France de Espagne donnez pour
conseruer les pays bas et especialement les provinces qui estoient
de nostre gouuernement, et leurs iurisdictiones libertes franchoises
et preuileges, afin que par ce moyen tousiours de tant plus
pourroient continuer et teue prosperite, bon heur et abondance de
bellez Ingresses, comme precedeuant ont este et que de tant mieulx
pourroient demourer en bonne tranquillite et pais. Ne trouuons point
necessaire de vous en faire nary plus ample, uertendu mesmes
quia vous iustes redoubt maintenant de tant plus estre notore par
l'experience que (en nostre grand Regne) auz de toutes ces nouueaultez
(precedeuant l'incursion) depuis quatre ans enca par ce due
duene et de toutes sa adhesion et frangide (desprisment de
de l'oubeance de toutes diuines et humaines ordonnances et polices)
mesmes en uant et en toutes Ligours proposees, Pour agroy
pouruoir et conseruer la totale et entiere destruction de
pays bas. Nous nous auons auz aulement nos amis et ueruz par
Nuy mesmes de ueruz esperans mesmes auz l'indes et grace de dieu
de deuenir les pays bas, mesmes tous les Inhabitans d'icelles
mesmes singuliers et tyranniques dus due d'icelle / En laquele uie
Intellectuel esperans de tant mieulx pouruoir si les Inhabitans d'icelles
nous eussent uie fait carde et assistance comme pour leur propre
bien estoit bien remunerable. Ce meantime considerans les
mesmes oppresions et forces inuencibles de plus en plus augmentez
en toutes sortes et nouueles Inuencions, faulces et d'icelles par rartz

Patente para Hermon de Nuyt.
a 25 de Noviembre 1570

175-

Archiv. General
de Simancas

E 545